

ÉCOLE DE MUSIQUE

FICHE D'INSCRIPTION ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Informations importantes du règlement intérieur :

- Toute inscription est annuelle ainsi que son règlement avec possibilité de régler par trimestre.
- Chaque trimestre engagé est dû dans son intégralité.
- Seules les demandes de remboursement pour raison médicale entraînant l'arrêt de la pratique de l'activité pour une durée minimale d'un trimestre et les mutations professionnelles sont prises en compte. Elles doivent être présentées par écrit accompagnées selon les cas d'un certificat médical ou d'une attestation de l'employeur.
- Le règlement est à remettre après réception de la facture courant octobre.
- Il est possible de payer en ligne, en espèces, par chèques vacances ou par chèque.
- Les chèques doivent être à l'ordre Arts et Couture.
- Tous règlements sont à déposer uniquement à la Maison du Peuple les mercredis et vendredis de 15h à 18h ou dans sa boîte aux lettres qui se trouve à l'entrée du bâtiment.
- Les dossiers d'inscriptions doivent être envoyés/déposés en une seule fois à l'Ecole de Musique. Si votre dossier est incomplet, il se verra refusé.
- Pour les pierre-bénitains, il faut joindre au dossier d'inscription un justificatif de domicile de moins de 3 mois. En l'absence de ce document, votre inscription ne pourra pas être traitée.
- Pour les moins de 18 ans pierre-bénitains, il faut joindre un justificatif du quotient CAF. Le tarif sera calculé en fonction de ce quotient. En l'absence de ce document, le tarif de la tranche la plus élevée sera appliqué. Aucune rétroactivité ne sera effectuée. Le quotient familial restera fixe pour la totalité de la saison scolaire.

*Informations obligatoires

Nom de l'élève* :

Prénom de l'élève* : Date de Naissance* :

Nom et Prénom Parent 1 (si élève mineur)* :

Nom et Prénom Parent 2 (si élève mineur) :

Adresse (justificatif de domicile obligatoire pour les Pierre-Bénitains)* :

Adresse mail (en majuscules)* :

Téléphone du domicile : Portable* :

Portable des parents (si élèves mineurs)* :

Bénéficiaire CAF (pour les résidents) : OUI ou NON

(Justificatif CAF obligatoire)

Personnes à contacter en cas d'urgence (autres que les parents) :

Nom - Prénom	Adresse	Téléphone	Qualité

Informations inscriptions aux activités pédagogiques

De 4 à 6 ans

Eveil musical 1ère année (4ans)

Eveil musical 2ème année (5ans)

Eveil musical 3ème année + Parcours Découverte (6 ans)

Parcours Découverte seul (6 ans)

A partir de 7 ans

Instrument (2 choix possibles)

Formation musicale

Pratique d'ensemble (3 choix possibles)

Adultes

a- Coursus

Instrument (2 choix possibles)

Formation musicale

Pratique d'ensemble* (3 choix possibles)

b- Pratique amateur

Instrument (2 choix possibles)

Pratique d'ensemble* (3 choix possibles)

* La participation aux ensembles est fortement recommandée.

SOUHAIT DES COURS POUR 2023 / 2024

Cours d'instrument N° 1 :

Niveau :

Cours d'instrument N° 2 (si pas de place pour le 1er choix) :

Niveau :

Formation Musicale ou Éveil Musical :

Ensemble 1 :

Ensemble 2 :

Ensemble 3 :

Location instrument : Oui Non

Au vu du nombre de demandes de nouvelles inscriptions dans certaines disciplines, les dossiers de réinscription pourront être réinterrogés avant la rentrée scolaire.

Le ... / ... / ...

« Je reconnais l'exactitude des renseignements ci-dessus »

Nom de l'élève ou du représentant légal :

TARIFS PAR TRIMESTRE

Éveil musical, Parcours Découverte et Musique d'ensemble seule

- 30 € pour les Pierre-Bénitains
- 63 € pour les extérieurs

Formations musicales et instrumentales (enfants)

- De 66 € à 99 € pour les Pierre-Bénitains (en fonction du Quotient Familial)
- 218 € pour les extérieurs

Formations musicales et instrumentales (adultes)

- 104 € pour les Pierre-Bénitains et les membres de l'Harmonie l'Abeille
- 220 € pour les extérieurs
- 83 € pour les étudiants, les chômeurs et les personnes en situation de handicap

Formations instrumentales (adultes amateurs)

- 57 € pour les Pierre-Bénitains et les membres de l'Harmonie l'Abeille
- 120 € pour les extérieurs
- 46 € pour les étudiants, les chômeurs et les personnes en situation de handicap

Location d'instrument : 30 €

TARIFS SPÉCIAUX

Tarifs « Coup de Pouce » (public amateurs) : 10 € la ½ heure, 13 € les ¾ heure, 15 € l'heure

NB : 5 € de frais de gestion sont demandés par foyer annuellement

Pour la Chorale Junior : gratuite sauf frais de gestion

Dégressivité pour les inscriptions multiples d'une même famille : 50 % dès la 3^e personne

AUTORISATION DE CESSION DU DROIT À L'IMAGE D'UNE PERSONNE MAJEURE

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

E-mail :

Tél :

- Accepte d'être filmé(e) et/ou photographié(e) par le pôle Culture dans le cadre de ses activités (résidence, concerts, week-end musical, portes ouvertes, projets avec les partenaires du Réseau SOL etc.).
- Accepte que tout ou partie des images réalisées soit incorporé, à titre gratuit, en vue de son exploitation par tous modes et procédés, sur tous supports, en tous formats, dans le monde entier et pour une durée de 10 ans.
- Site internet de la Commune et du Pôle Culture : pierrebenite.fr / pierrebenitemdp.fr
- Réseaux Sociaux : Facebook, Twitter, Pinterest, Instagram, Youtube, LinkedIn
- Documents de communication imprimés de la Commune et de son pôle Culture : brochure, flyers, affiches, dossiers.

La Commune et son pôle Culture, s'engagent à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages et au traitement des documents utilisés.

Fait à

Le / /

Signature (précédée de la mention «lu et approuvé»)

AUTORISATION DE CESSION DU DROIT À L'IMAGE D'UNE PERSONNE MINEURE

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Agissant en qualité de représentant légal de :

né(e) le à

- Accepte d'être filmé(e) et/ou photographié(e) par le pôle Culture dans le cadre de ses activités (résidence, concerts, week-end musical, portes ouvertes, projets avec les partenaires du Réseau SOL etc.).
- Accepte que tout ou partie des images réalisées soit incorporé, à titre gratuit, en vue de son exploitation par tous modes et procédés, sur tous supports, en tous formats, dans le monde entier et pour une durée de 10 ans.
- Site internet de la Commune et du Pôle Culture : pierrebenite.fr / pierrebenitemdp.fr
- Réseaux Sociaux : Facebook, Twitter, Pinterest, Instagram, Youtube, LinkedIn
- Documents de communication imprimés de la Commune et de son pôle Culture : brochure, flyers, affiches, dossiers.

La Commune et son pôle Culture s'engagent à veiller à la qualité des organes de diffusion, au contenu des messages et au traitement des documents utilisés.

Fait à

Le / /

Signature (précédée de la mention «lu et approuvé »)

CHARTRE DE L'ÉLÈVE

Je suis élève à l'Ecole de Musique / Espace Musical Paul Roucart :

- Je m'investis dans l'apprentissage de l'instrument et les projets proposés
- Je participe à des prestations publiques
- J'assiste à la durée totale des auditions auxquelles je participe
- Je fais preuve de ponctualité et d'assiduité
- Je préviens en cas d'absence
- Je possède un instrument adapté
- Je respecte les enseignants, les élèves et le matériel
- Je fournis un travail régulier

Nom et signature de l'élève

Signature des parents